



Informatique CDC, partie prenante du partenariat entre le ministère de la Justice et la Caisse des Dépôts

Dans le cadre de la politique de modernisation de l'État, le ministère de la Justice a souhaité accélérer le développement des échanges dématérialisés et sécurisés entre les acteurs. À cet effet, un partenariat a été noué

entre la Chancellerie et la Caisse des Dépôts. Informatique CDC, prestataire informatique de référence de la Caisse des Dépôts, a ainsi mis en œuvre trois services concourant à ce double objectif :

- la dématérialisation des échanges entre les 316 tribunaux d'instance et les huissiers concernant quelque 800 000 injonctions de payer par an ;
- un portail d'accès à la Justice pour le grand public. Il per-

mettra, une fois son déploiement achevé, de dématérialiser l'ensemble des demandes adressées par le public au Ministère et d'offrir aux justiciables la possibilité de consulter leur dossier depuis leur domicile ;

- le portail « Majeurs protégés ». Il dématérialise les échanges relatifs aux requêtes, inventaires et comptes de gestion entre les juges de tutelles et les tuteurs de majeurs protégés.

Depuis 10 ans, en tant qu'investisseur, la Caisse des Dépôts accompagne les collectivités territoriales dans leur politique d'aménagement numérique, et intervient en ingénierie et en investissement dans des projets favorisant la compétitivité et l'attractivité des territoires. En tant que fournisseur de services, le groupe Caisse des Dépôts développe une gamme de solutions pour dématérialiser et sécuriser les échanges.

Agir pour le développement de l'économie et de la société numérique – la Caisse des Dépôts investisseur

Les infrastructures locales de télécommunication à haut et très haut débit (THD)

Mandatée à plusieurs reprises par l'État (CIADT 2001 et 2003), la Caisse des Dépôts a mobilisé 230 millions d'euros de fonds propres pour le financement de projets de réseaux de collecte, portés par les collectivités. Elle est actionnaire d'une trentaine de sociétés d'infrastructures et a accompagné en études plus d'une centaine de collectivités sur leurs projets. Sur les projets de THD, elle accompagne les réflexions en amont des collectivités, notamment via les SDAN (schémas directeurs d'aménagement numérique) et les SCORAN (stratégies de cohérence régionale d'aménagement numérique).

Le développement de services innovants

La Caisse des Dépôts intervient pour soutenir l'écosystème des PME du numérique et favoriser, grâce à ses investissements, les services numériques innovants, notamment dans le domaine des services aux entreprises ou de la modernisation des universités.

Elle œuvre pour la reconfiguration de lieux de services au public en région, et notamment en milieu rural.

Dans le domaine de la confiance numérique, elle agit pour développer et structurer une filière

industrielle française d'excellence. Elle intervient en tant qu'investisseur pour développer, en amont, des solutions technologiques mais aussi, en aval, des usages dématérialisés sécurisés. Depuis 2003, elle a ainsi investi aux côtés d'acteurs majeurs sur le marché de la confiance numérique, notamment Achatpublic.com qui fait référence en matière de contrats publics dématérialisés.

L'appropriation des nouveaux usages numériques

Sur mandat de l'État, la Caisse des Dépôts a conçu et déployé avec les collectivités un concept original d'espaces publics numériques : les espaces Cyber-base®. En 2010, 830 espaces adhèrent au réseau Cyber-base®, fort de 1 900 animateurs.

400 nouveaux espaces sont en cours de déploiement en milieu scolaire.

La société Keynectis, leader européen des technologies et services de confiance numérique

En 2005, la Caisse des Dépôts s'est associée avec d'importants industriels français de la confiance numérique pour créer un acteur référent français dans les services de confiance opérés en *Public Key Infrastructure* (PKI), élément indispensable de la sécurisation des échanges électroniques.

À l'ère du numérique, dématérialiser et optimiser en toute sécurité – la Caisse des Dépôts fournisseur de services

Informatique CDC est un **opérateur global** de services informatiques capable d'accompagner ses clients, sans discontinuité, de la conception à l'exploitation de leurs solutions informatiques.

Prestataire de référence de la Caisse des Dépôts, Informatique CDC intervient pour tous les métiers de l'Établissement public, pour ses filiales, notamment CNP Assurances, et dans les partenariats noués avec des acteurs publics ou parapublics. Au cœur des stratégies de dématérialisation et d'optimisation, Informatique CDC se charge de mettre en œuvre les technologies industriellement pertinentes, sécurisées et pérennes.

La large gamme de services que propose Informatique CDC permet de répondre à chaque besoin : maîtrise d'œuvre, études, conseil, expertise, assistance à maîtrise d'ouvrage, intégration, hébergement, exploitation, gestion de postes de travail, infogérance, stockage, archivage, dématérialisation et confiance numérique. Informatique CDC offre des services complémentaires tels qu'une centrale d'achats performante ou des expertises juridiques pointues dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle.

-
- 1 200 applications clientes gérées
 - 18 000 postes de travail opérationnels tous les jours
 - 3 000 serveurs hébergés
-

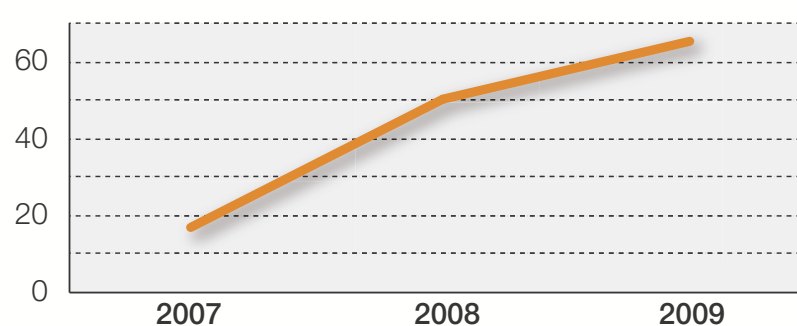
CDC Arkhinéo, tiers archiveur, est la première société française d'archivage et de conservation à long terme des données électroniques, conforme à la norme Z42-013 et agréée par le ministère de la Culture pour l'archivage électronique des documents des collectivités locales.

Elle agit en tant qu'intermédiaire de confiance entre des parties qui le reconnaissent simultanément et *a priori* comme garantie de neutralité et d'objectivité pour la bonne fin de leur transaction.

Grâce à sa solution unique de Coffre-fort électronique®, CDC Arkhinéo assure la conservation sécurisée, intègre et à long terme, de tous types de documents électroniques : factures, contrats (de travail, de prêt), bulletins de salaires, fichiers de preuve, images-chèques, e-mails, etc.

La société s'engage à tous les stades du processus : garantie de conservation des données dans des centres d'archivage hautement sécurisés, garantie d'intégrité des données déposées, garantie de haute disponibilité et garantie d'intégralité de restitution des données dans le temps.

Nombre de documents archivés par an (en millions)



CDC FAST, opérateur de services de confiance électronique, propose des solutions qui garantissent l'intégrité de tous types de documents via la mise en place de mécanismes de signature électronique, d'horodatage, ainsi que de validation et de création de preuve électronique. CDC FAST, en tant que tiers de confiance, est l'autorité qui garantit, lors d'un échange électronique, l'identité de l'émetteur et du destinataire.

CDC FAST a développé une gamme de solutions répondant aux besoins de sécurisation de processus dématérialisés : parapheur électronique, convocation dématérialisée d'assemblées, contrôle de légalité, comptabilité publique dématérialisée, échanges sécurisés de fichiers volumineux...

En limitant l'usage du papier, CDC FAST contribue à la préservation de la nature et des énergies. En qualité de tiers de confiance numérique, il fournit un ensemble de services garantissant sécurité, confidentialité et fiabilité.

-
- 3 500 clients
 - 10 000 utilisateurs
 - 1 000 000 de télétransmissions
-



D'INFOS

www.caissedesdepots.fr

www.icdc.caissedesdepots.fr

www.cdcarhineo.fr

www.cdcfast.fr

